

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 23 mars 2018

LA HALLE D'ATHLETISME EST DANS LES STARTING-BLOCKS

Le vendredi 23 mars s'est tenu le premier Conseil d'Administration de la Régie de la Halle d'Athlétisme de Miramas. Election du président et du vice-président, vote du budget, approbation du tableau des effectifs, avec la mise en place de cette structure juridique, la Halle peut commencer à fonctionner.

Initié par ville de Miramas, porté par le SAN Ouest-Provence depuis ses origines, et aujourd'hui par la Métropole, le projet de la Halle d'Athlétisme est un projet phare pour Aix-Marseille-Provence et bien au-delà, puisqu'il s'agit purement et simplement de la plus grande salle d'athlétisme couverte d'Europe. Les travaux, débutés en juillet 2015, sont en passe d'être réceptionnés, et après le temps des formalités administratives et de sécurité, l'ouverture tant attendue aura lieu à l'automne.

UNE GESTION DE PROXIMITE

Avec la constitution d'une Régie personnalisée, c'est donc un mode de gestion public qui a été choisi, dans la volonté affirmée de la Métropole que l'équipement trouve son équilibre financier. Si le bâtiment relève en propriété de la Métropole et est géré par le Conseil de Territoire Istres Ouest-Provence dans le cadre d'une compétence déléguée, la Régie, pour sa part, gère l'activité de la Halle et son exploitation commerciale.

Le Conseil d'Administration de la Régie, créée le 14 décembre 2017, par le Conseil Métropolitain, s'est donc réuni pour la première fois ce vendredi 23 mars.

Il est composé d'élus métropolitains :

- Eric Le Disses : maire de Marignane, vice-Président de la Métropole délégué au sport.
- Frédéric Vigouroux : maire de Miramas, vice-président du territoire Istres Ouest-Provence et conseiller métropolitain.
- François Bernardini : maire d'Istres, vice-président de la Métropole et président du Conseil de Territoire Istres Ouest-Provence.
- Didier Khelfa : maire de Saint-Chamas, vice-président de la Métropole délégué aux finances.
- Jean-Pierre Serrus : maire de la Roque d'Anthéron, vice-président de la Métropole délégué aux transports.

et de personnes qualifiées :

- André Giraud : président de la Fédération Française d'Athlétisme.
- Jacques Baudoux : adjoint au maire de Miramas, délégué à la vie associative et à la politique sportive
- Louis Bonnel : président de l'Office Municipal des Sports de Miramas.

CONTACT PRESSE

TERRITOIRE ISTRES-OUEST-PROVENCE
Responsable territoriale: Cécile ANSELME
T : 06 16 73 20 70
cecile.anselme@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant que président du territoire Istres Ouest-Provence, François Bernardini a pris la parole avant l'ouverture de la séance pour dire « son sentiment de fierté en ce moment historique », et rendre hommage au maire de Miramas pour « le travail exceptionnel qu'il a su réaliser pour porter et mener à bien ce projet d'envergure ».

La séance ouverte, c'est donc fort légitimement et à l'unanimité que Frédéric Vigouroux a été élu président de la Régie. Il pourra s'appuyer sur les compétences et la culture sportive du vice-président Eric le Disses, élu lui aussi à l'unanimité.

S'en est suivi le vote de la délégation de compétence du Conseil d'Administration à son Président, l'approbation du budget primitif 2018 pour un montant de 520 000 €, et l'approbation du tableau des effectifs.

La Régie est donc désormais en ordre de marche pour préparer son ouverture à l'automne. « Notre priorité dans les mois qui viennent va être de construire la stratégie d'utilisation de la Halle, son règlement de fonctionnement, à l'inauguration officielle qui aura une dimension nationale. A six ans des JO 2024, notre équipement est incontournable » a souligné Frédéric Vigouroux, président nouvellement élu.

UN EQUIPEMENT METROPOLITAIN AUX AMBITIONS INTERNATIONALES

La Halle d'Athlétisme, est d'abord un projet sportif, qui répond à un besoin de créer un équipement d'athlétisme dans le grand Sud-Est. Elle permettra d'organiser, en partenariat avec la Fédération d'Athlétisme, des entraînements fédéraux et des compétitions de haut niveau d'étendue internationale, mais aussi nationale, régionale et locale.

Plus encore, sa grande modularité permettra l'accueil d'autres disciplines sportives comme le badminton, le volley, le tennis, le basket, le hand-ball, mais aussi des manifestations culturelles d'envergure.

QUELQUES DONNEES :

Un espace sportif d'excellence pour la fabrique des records.

Sol de très haute technicité, le même que Londres, anneau d'échauffement intérieur, ligne droite de 130 m pour la compétition du 110 m/haies, sautoirs : perche, hauteur, longueur, aire de lancer de poids, salle de musculation, gymnase.

Un espace sportif à partager avec tous les sportifs et toutes les disciplines.

Mixité des publics : campus des métiers du sport.

Modularité de l'espace d'exhibition.

Belvédère au-dessus des gradins.

Espace restauration et salles de formation.

Un lieu unique en son genre

Plus grande salle d'athlétisme couverte d'Europe.

Plus grande salle en France pour l'athlétisme pour une pratique partagée scolaires, clubs et athlètes de haut niveau.

Surface : 12 000 m².

Charpente en bois d'une portée de 82 mètres.

Couverture constituée d'une toile tendue double peau.

5 000 places assises en configuration athlétisme / 7 500 en configuration autres sports.

1 200 enceintes acoustiques.

Financement :

Coût total : 22,8 M€, soit :

Métropole Aix-Marseille-Provence : 11,2M€

Conseil Départemental (CD13) : 7,7M€

Conseil Régional (CR PACA) : 2 M€

Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) : 1,9M€